

Que la Chambre demande au gouvernement de prendre des mesures pour accroître les engagements fédéraux au titre du soutien de l'enseignement postsecondaire, du développement scientifique et technologique, de la formation en cours d'emploi et du recyclage professionnel et de la lutte contre l'analphabétisme, qui sont tous des facteurs essentiels à l'édification d'un avenir où le Canada sera fort et compétitif.

La présidente suppléante (Mme Champagne): Lorsque la séance a été suspendue, à 13 heures, la parole était à la députée de Halifax (M^{me} Clancy).

Mme Mary Clancy (Halifax): Madame la Présidente, alors que l'on a pris conscience des avantages économiques du financement des universités, on n'a pas fait de réévaluation parallèle de notre politique sociale concernant l'enseignement tertiaire. En intégrant l'enseignement universitaire dans notre système politique, le gouvernement en est venu progressivement à considérer l'accessibilité à l'université comme faisant partie des programmes universels.

La vérité, c'est que les universités sont sélectives, mais sélectives sur le plan des aptitudes et des capacités, pas sur les faux critères que sont la richesse, la position sociale, le sexe ou les antécédents culturels. Les Canadiens ne veulent pas tous aller à l'université. Ce ne sont pas tous les Canadiens qui peuvent obtenir un diplôme universitaire ou devraient en obtenir un. Les universités sont chargées de la fonction créatrice d'enseignement et elles doivent être les foyers du changement. Il y a des gens qui ne peuvent faire ce que les universités attendent d'eux, et c'est bien ainsi. C'est justement pour cela qu'il y a d'autres formes d'enseignement postsecondaire.

A tant parler d'accessibilité et de droits sociaux dans le contexte de l'éducation universitaire, nous avons embrouillé cette perspective au point de compromettre la capacité des institutions de donner l'enseignement de qualité que notre avenir exige. Une partie du raisonnement a trait à l'autonomie institutionnelle que certains confondent avec l'obligation de rendre compte. D'aucuns s'acharnent à prouver que les deux concepts ne sont pas mutuellement exclusifs et qu'autonomie n'est pas synonyme de licence. Au contraire, l'autonomie institutionnelle reflète le besoin de l'université d'être libre de promouvoir la créativité dans toutes les disciplines.

Cela veut dire aussi que les universités doivent être libres de maintenir une masse critique de connaissances à répandre. En d'autres termes, la société peut penser qu'elle n'a besoin que d'ingénieurs, mais l'université sait qu'une connaissance de l'histoire, des langues et de la littérature est essentielle au progrès de toute civilisation. Tout cela coûte énormément cher, mais rappelons-nous

Les crédits

le commentaire de Derek Bok: «Si vous pensez que l'éducation coûte cher, essayez l'ignorance.»

L'autre vérité, c'est que, en termes de politique, un changement de cette nature ne peut pas être manipulé ou manié. Il faut s'assurer que le contexte se prête à la créativité. La création de ce contexte n'est pas bon marché, mais c'est une chose pour laquelle les Canadiens n'ont jamais hésité à payer.

Quand j'ai commencé mes études universitaires en 1966, la plupart du corps professoral était américain, des profs qui n'étaient pas assez bons pour leurs grandes universités privées, mais tout à fait acceptables dans les colonies. Malheureusement, l'histoire se répète et on nous dit maintenant que, à la prochaine génération, le Canada n'aura pas suffisamment de détenteurs de doctorats pour combler les postes de professeurs dans ses propres universités. On ne peut pas les former en un jour, à moins de dévaluer le système des crédits, même s'il existe bien des possibilités créatrices de faire évoluer notre système d'enseignement pour qu'il réponde mieux aux besoins de la société et qu'il soit mieux intégré d'un niveau à l'autre.

Nous avons vraiment besoin d'un nouveau débat national sur l'éducation. C'est le but que visait la tribune sur l'enseignement postsecondaire de l'année dernière, mais elle l'a raté de loin. Elle a réuni beaucoup de représentants du secteur, mais elle n'a pas suffisamment attiré l'attention des médias sur les participants et n'a pas entraîné le genre de discussions qui auraient permis de réévaluer la place de l'enseignement tertiaire dans nos priorités sociales et encore moins de le définir.

Ce genre de débat doit être encouragé. Il doit être rigoureux et critique. Le langage grandiloquent des années 1960 doit faire place à une meilleure compréhension des choix et des besoins, notamment en matière de financement, et le gouvernement doit s'engager à fournir les fonds nécessaires. Nous devons connaître les échéances que les universités doivent respecter et les adaptations aux besoins contemporains qu'elles doivent réaliser. Notre société doit faire l'effort nécessaire pour décider de quelle manière elle veut que les Canadiens soient instruits à l'avenir. Nous avons besoin d'un plan d'action coopératif énergique et il nous le faut dès maintenant. Nous ne pouvons pas nous permettre des réductions budgétaires qui menacent l'avenir de notre système d'éducation et de notre culture.

M. Reid: Madame la Présidente, j'ai écouté avec beaucoup d'intérêt, comme d'habitude, les commentaires de ma collègue, la députée de Halifax (M^{me} Clancy). Même si elle a souvent raison, elle se fourvoie dans ce cas-ci. Non pas qu'elle ait tort sur tous les points. Elle a raison